TROISIEME ATELIER DU PROJET Amélioration de la l'Education dans les Pays Africains (AGEPA)

Dakar, Sénégal, 15-19 mai 2006

LA GESTION DE L'EDUCATION AU BURKINA FASO

Avril 2006

INTRODUCTION

L'éducation de base du Burkina Faso se développe selon les orientions du Plan Décennal de l'Education de Base (PDDEB) lancé le 14 septembre 2002. Le plan cherche à trouver des solutions définitives aux problèmes qui se posent à notre système éducatif de base à travers les quatre axes fondamentaux suivants :

- accélérer le développement quantitatif de l'offre tout en réduisant les disparités ;
- améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'Education de Base ;
- promouvoir l'alphabétisation et les alternatives éducatives et enfin ;
- développer et de consolider les capacités de pilotage de gestion et d'évaluation des structures centrales et déconcentrées.

Il y a lieu de signaler comment l'enseignement de base est organisé institutionnellement. Il est composé de cinq (05) niveaux institutionnels correspondant à l'organisation administrative du territoire :

- 1. le niveau national : les Directions Centrales (DC) ;
- 2. le niveau régional : les Directions Régionales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DREBA) au nombre de 13 ;
- 3. le niveau provincial : les Directions Provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA) au nombre de 45 ;
- 4. le niveau départemental et communal : les Circonspections d'Education de Base(CEB). Il faut cependant préciser qu'une CEB peut regrouper un ou plusieurs départements, une commune ou une partie d'une commune, ou même une commune et un certain nombre de départements ;
- 5. le niveau village et quartier ou secteur : les écoles et les Centres d'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle(CEBNF). Dans le milieu rural, une école accueille la population scolarisable d'un ou plusieurs villages. Dans les zones urbaines, un quartier ou un secteur peut abriter un ou plusieurs écoles primaires. Chaque école a un directeur d'école. Cette situation est de même pour les Centres d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle.

Chacune de ces structures a la charge de faire appliquer la politique éducative de son ressort territorial ainsi que la gestion des décisions soumises par la hiérarchie ascendante. Les différentes responsabilités sont précisées dans les textes organiques et les lettres de mission et contrats d'objectifs qui progressivement prennent place dans le système de gestion des ressources humaines

Le présent rapport fait l'état d'avancement de la gestion du système éducatif du Burkina depuis 2004 à nos jours, selon les composantes du Plan Décennal de l'Education de Base (PDDEB) qui se résume comme suit:

- L'amélioration de l'accès de l'éducation de base ;
- L'amélioration de la qualité de l'éducation de base ;
- l'amélioration de la gestion et du pilotage du système.

I - COMPOSANTE : AMELIORATION DE L'ACCES DE L'EDUCATION DE BASE

1.1. L'éducation formelle

Au niveau de l'accès, l'éducation formelle connaît une évolution à tous les niveaux (cf tableaux ci-dessous).

Tableau n°1 : Evolution de quelques indicateurs d'accès de 2001-2002 à 2005-2006

Nature de l'indicateur	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005/2006 ¹
Nbre d'écoles	5 385	5. 804	6 266	6 917	7 307
Nbre de salles de classe	19 252	20 621	22 330	24 403	25 313
Ensemble des nouveaux					
inscrits au CP1	184 167	212 874	271 920	295 426	301 501
Dont filles	77 804	89 981	124 639	133 091	136 763
Ensemble des élèves	938 238	1 012 150	1 139 512	1 270 837	1 379 116
Dont filles	392 108	426 577	492 469	555 518	610 199
TBS National (%)	45,1	47,5	52,2	56,8	60,2
TBS filles(%)	38,6	41,0	46,3	51,0	54,5
	•				
TBA National (%)	46,9	52,9	66,0	70,0	70,0
TBA filles(%)	40,3	45,5	61,5	64,1	64,1

Source : DEP/MEBA

Depuis 2003, les principales mesures et actions menées pour améliorer les indicateurs d'accès sont : le cartable minimum, la décision de recruter tout enfant d'âge scolaire qui se présente au lieu de recrutement, la distribution gratuite des manuels scolaires et les fournitures scolaires la tenue des campagnes massives pour la scolarisation des filles et la prise en charge de la cotisation des filles aux Association des Parents d'Elèves (APE) pour les filles du CP1.

1.2. L'éducation non formelle

On constate également des avancées significatives dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. (cf tableaux ci-dessous).

Tableau n°2 : Situation des données des campagnes 2003/2004 et 2004/2005

	Campagne 2003 / 2004				Campagne 2004 / 2005			
Niveau de	Nombre	Inscrits	Evalués	Admis	Nombre	Inscrits	Evalués	Admis
formation	de				de			
	centres				centres			
Al	6 138	182 323	15 3667	114 544	6 704	197 412	172 023	131 109
FCB	2 958	65 929	56 328	47 780	4 351	90 913	80 021	67 472
FTS	211	6 155	5 927	5 673	188	3 880	3767	3 452
A3F	57	1 386	1 207	1 012	156	4 610	3 901	3 304
CST	11	288	232	205	25	490	411	343
Total	9375	256081	217361	169214	11424	297305	260123	205680

Source : DEP/DGAENF

L'articulation entre le formel et le non formel, par l'utilisation des salles de classe pour des cours d'alphabétisation aux heures et jours non ouvrables. Une initiative dénommée Action Pilote d'Alphabétisation (APA) a été lancée pour les vacances 2005 en vue d'alphabétiser 25 000 apprenants dans les chefs lieux des 13 Régions. Cette initiative a rencontré un engouement certain car le nombre d'apprenants a atteint 50 000 inscrits soit le double. Cette initiative a permis entre autres d'occuper rationnellement les salles de classe pendant cette période.

¹ Les données de 2005/2006 sont issues de l'enquête rapide de rentrée. Elles sont par conséquent provisoires

Le problème majeur au niveau de l'accès, c'est le faible taux de réalisation des infrastructures éducatives ce qui fait augmenter le nombre de salles de classes sous paillotes.

La stratégie de résoudre le problème de retard dans les réalisations des infrastructures, il a été préconisé de faire appel à la maîtrise d'ouvrage déléguée; en réalité de confier le suivi et le contrôle des travaux au Ministère des Infrastructures, de faire appel aux agences d'exécution comme Faso Baara, aux communautés, au génie militaire et à certaines ONG réalisant des constructions. Il a été question d'alléger les plans-types de constructions qui sont complexes et très coûteux à la réalisation.

En 2005, 107 complexes et 97 salles de classes du « panier commun » ont été confiés à l'agence d'exécution Faso Baara et les plans-types architecturaux ont fait l'objet d'une révision. Le génie militaire a appuyé le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) pour implanter des tentes dans des sites qui ont connu un retard de construction.

II - COMPOSANTE: AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE

2.1. L'éducation formelle

Depuis deux ans le nombre d'élèves par maître reste fixé autour de 52 élèves alors que la norme nationale est de 50 élèves par classe.

Les taux de redoublement ont tous diminué de 2003/2004 à 2004/2005 passant par exemple de 10,69% au CP2, 14,65% au CE2, 33,14 au CM2 en 2003/2004 à respectivement 10% au CP2, à 13,8 au CE2, et 31,10% au CM2 en 2004/2005.

Le taux d'achèvement est passé de 31,34% en 2003/2004 à 33,50% en 2004/2005.

Le taux de succès au CEP a diminué : il est passé de 73,7% en 2003/2004 à 69,01% en 2004/2005.

2.1.1. L'équipement en manuels et des fournitures des élèves et des enseignants

a) La distribution des manuels scolaires pour 2004/2005

Il faut signaler que le nombre de manuels distribués a doublé au cours de l'année scolaire 2004/2005. Il s'agit de la distribution gratuite des manuels scolaires et du cartable minimal. Au total, 405 601 livres d'histoire, 799 477 en géographie, 448 609 en observation, 990 172 en lecture et 407 267 en calcul représentant les manuels des élèves ont été distribués.

Cela a permis d'atteindre les ratios suivants :

- Lecture : du CP1 au CM1 ; un livre pour 2 élèves ; et au CM2 : un livre par élève ;
- Calcul: un livre pour 2 élèves;
- Autres disciplines 1 livre pour 2 élèves ;
- Guides de maîtres : 1 livret guide par classe et par maître.

Il faut noter que ces ratios ne tiennent pas compte de ce qui existait sur le terrain avant ces deux opérations de distribution.

En conclusion, l'objectif d'atteindre un ratio de 1 livre pour 2 élèves dans les disciplines d'éveil (Histoire, Géographie, Observation) ; un ratio de 1 livret guide/classe/maître, sont largement atteints.

Par contre, l'objectif d'atteindre le ratio de 1 livre/élève dans les disciplines fondamentales (français, calcul) a un taux de réalisation de 50 %:(soit 1 livre pour 2 élèves.)

b) Les fournitures scolaires pour 2004/2005 (cartable minimal)

Cette partie fait l'objet de diverses sources de financement, notamment, l'ONG Plan Burkina qui assure l'acquisition et la distribution des fournitures dans les provinces suivantes : Bam, Bougouriba, Kouritenga Noumbiel et Poni et seulement la distribution au Namentenga et Sanmatenga.

Les ressources PPTE serviront à doter les écoles des 20 provinces prioritaires.

Cinq (5) autres provinces ont bénéficié d'une expérimentation du fonds écoles ce qui leur a permis d'acheter directement les fournitures pour les élèves. Le montant global de 295 605 075 FCFA a été versé au niveau de l'école par l'intermédiaire des DPEBA et des chefs de circonscription depuis le début du mois d'octobre 2004

L'option « fonds écoles » qui est dans sa première année d'expérimentation, a connu un succès au regard des conclusions des différentes missions effectuées par le MEBA et les PTF. Les avantages suivants ont étés mentionnés dans leurs rapports :

- Le rehaussement du taux d'admission au CP;
- L'implication des communautés de base dans la gestion de l'école ;
- La motivation des parents d'élèves qui ont joué pleinement leur rôle en incitant les élèves à mieux travailler à l'école :
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Vu la réussite de cette expérience il serait souhaitable que l'initiative soit pérennisée. C'est dans ce but qu'une rencontre regroupant les DPEBA et les DREBA des provinces concernées par le « Fonds Ecoles » s'est tenue le 1er décembre 2005 afin de leur donner les informations nécessaires à la mise en œuvre du fonds écoles.

Pour la rentrée 2005/2006, Plan Burkina a servi les trois provinces Bam, Bougouriba et Kouritenga, les fonds PPTE ont livré fournitures scolaires dans les 20PP et les 22 provinces ont reçus les fonds pour acheter leurs fournitures scolaires.

Pour atteindre cet objectif et maintenir les ratios des disciplines d'éveil, une nouvelle commande de manuels scolaires est lancée en septembre 2005.

2.1.2. Nutrition, santé et VIH/SIDA

Divers projets et programmes localisés dans les provinces développent des actions sur les volets de nutrition, de santé et hygiène (Cathwel, HKI, FDC, PASEB, etc).

Les cantines scolaires ont connu une évolution progressive ces trois dernières années passant de 48% en 2002/2003 à 52,90% en 2003/2004 et à 56,74% en 2004/2005. Cela s'explique par la participation beaucoup plus accrue des communautés de base dans la promotion des cantines endogènes. Au titre de l'année 2004/2005 elles ont contribué dans 1167 écoles pour plus de 1000 tonnes de vivres collectés. Cet élan communautaire devrait être poursuivi et renforcé par la sensibilisation, la formation et l'information des acteurs à la base seul facteur favorable à la pérennisation du repas à l'école, eu égard à la politique de retrait progressif de certaines partenaires dans le domaine. Dans l'amélioration des indicateurs d'accès et de qualité, il y a lieu de généraliser les cantines scolaires endogènes.

Au niveau de la santé, le programme pilote intégré éducation VIH/SIDA est en cours d'exécution au MEBA et cible les enseignants, le personnel administratif et les élèves. Les actions sont menées par le Comité Ministériel de Lutte Contre le Sida (CMLS) qui intervient pour la prise en charge des personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA.

Une convention du volet « santé, nutrition et VIH/SIDA » a été signée le 30 janvier 2006 et notifiée aux membres du consortium le 01 février 2006.

Les fonds sont virés dans les comptes des trois ONG que sont Hellen Keller International, Fondation pour le Développement Communautaire et Catholic Relief Service depuis le 24 février 2006. C'est une convention d'un montant d'environ 3 milliards de F CFA pour la période 2006-2008.

2.2. L'éducation non formelle

En Al, 172 023 apprenants ont été évalués en 2004-2005 contre 153 667 en 2003-2204. Le pourcentage des femmes évaluées passe de 56,09% en 2003-2004 à 88,52% en 2004-2005. En FCB, 80 021 ont été évalués en 2004-2005 contre 56 328 en 2003-2004.

Le nombre des déclarés alphabétisés est de 67 472 en 2004-2005 contre 47 780 en 2003-2004.

Les nouveaux curricula sont en expérimentation depuis la campagne 2004-2005. Les activités concourant à la mise en œuvre de la politique éditoriale, adoptée lors du deuxième forum national sur l'alphabétisation sont effectives.

Au delà de tous ces éléments, il faut citer la prise de mesures de stimulation et d'émulation comme la décoration d'agents méritants ou de structures éducatives qui se sont signalées par des résultats performants et les différents prix d'excellence à l'école primaire pour récompenser les enseignants et élèves méritants ; Ces ont contribué énormément d'atteindre de résultats très appréciables au niveau de la qualité de l'éducation.

III - COMPOSANTE : AMELIORATION DU PILOTAGE ET DE LA GESTION DU SYSTEME

3.1. La gestion des ressources humaines

Depuis 2003, le recrutement des enseignants est organisé au niveau central au profit des différentes régions qui en assurent la gestion administrative des affectations. Chaque année, les régions expriment leurs besoins et les candidats postulent selon la région de leur choix.

Les problèmes des enseignants, notamment au niveau du suivi des carrières, ont trouvé un début de solutionnement par l'implantation d'un système intégré de gestion de ressources humaines (acquisition du matériel informatique, connexion au Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat (SIGASPE) et la formation des agents à son utilisation).

Afin de résoudre les problèmes de salaires des nouveaux enseignants par la Fonction Publique en collaboration avec le Ministère des Finances, le MEBA a entrepris des actions permettant de résoudre rapidement le cas des nouveaux enseignants en leur donnant un trousseau, et une avance de salaire en attendant le premier salaire.

Suite à la suppression du Bureau des Projets de l'Education (BPE) en fin 2005, il y a eu le renforcement du personnel à la Direction de l'Administration Financière (DAF) de huit (8) agents et à la Direction des etudes et de la Planification (DEP) de deux (2) agents

3.2. Les mutations institutionnelles et humaines

Sur le plan de la mobilisation sociale, les responsables des cellules chargées du pilotage de la mobilisation sociale au niveau déconcentré (DREBA, DPEBA et CEB) ont abordé les thèmes suivants: l'andragogie, le plaidoyer, l'élaboration des sous-projets communautaires (SPC) et des projets école de qualité (PEQ), les écoles satellites (ES) et les centres d'éducation de base non formelle, la gestion axée sur les résultats, les écoles bilingues, l'urgence positive en éducation de base, l'éducation des filles, la communication et la communication participative pour le développement.

Les activités de la mobilisation sociale ont permis d'impliquer davantage les partenaires d'éducation dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des maîtres et des élèves.

En ce qui concerne les innovations pédagogiques, il a été créé par décret le 31 mars 2004, une structure centrale chargée de la recherche et des formations dénommée Direction Générale du Centre de Recherche, d'Innovations Educatives et de Formation (DG/CRIEF).

En mars 2003, le MEBA a adopté un nouvel organigramme et au cours de l'année 2005, afin de renforcer l'efficacité globale du système éducatif, des ateliers de retraite des directions centrales et déconcentrées ont été organisées au cours desquels les organigrammes, les arrêtés d'application ont été finalisés. Il reste les lettres de mission et les contrats d'objectifs et la signature de tous les documents

Pour faciliter la communication entre l'administration centrale et les instances déconcentrées, il a été mis en place un réseau intranet

Le problème de la rentrée tardive dans les Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP) est voie de s'améliorer car les concertations établies entre le ministère de la Fonction Publique et le MEBA ont permis d'organiser les examens très tôt et permettre la rentrée des élèves dès le mois de septembre. Normalement, le calendrier scolaire s'étale du 15 septembre au 31 juillet de l'année, soit 988 heures. Mais en réalité, le volume horaire réel est de 608 heures.

Vu le nombre croissant de besoins en enseignants, la stratégie proposée est le recrutement maximum dans les ENEP et la construction d'une 6^{ème} ENEP.

L'ouverture de nouvelles CEB et la dotation des motos et du carburant aux inspections ont contribué à l'encadrement pédagogique de proximité des enseignants et la réduction des distances à parcourir par les candidats à travers de nouveaux centres d'examens.

Au niveau de l'éducation non formelle, au début de l'année 2006, le MEBA initié un projet pilote pour améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité des structures communautaires qui interviennent dans les Centres d'Education de Base Non Formelle. Il s'agit d'une série de formations organisée au profit des membres des comités de gestion (COGES) et association des mères éducatives (AME) de trois centres pilotes qui sont Solenzo dans les Banwa, Nouna dans la Kossi et Titao dans le Loroum. Cette formation est basée sur des activités du tronc commun (agriculture et élevage) rémunératrices du milieu qui peuvent générer des revenus pour la bonne marche des CEBNF. Les principaux thèmes dispensés sont regroupés en deux catégories : la gestion des centres par les structures communautaires des COGES et les activités rémunératrices.

Au niveau de la gestion des centres par les structures communautaires des COGES, les thèmes dispensés sont :

- le rôle et la responsabilité des membres ;
- l'importance de l'éducation des enfants ;
- l'égalité de genre dans l'éducation et ;
- les actions à entreprendre en faveur de l'éducation dans les CEBNF.

Au niveau des activités rémunératrices :

En agriculture:

- La lutte contre la dégradation des sols ;
- L'aménagement des sols de culture ;
- la production de la fumure organique ;
- la protection des végétaux (assolement, rotation);
- l'exemple de culture de maïs et du sorgho et maraîchage.

En élevage :

- l'habitat des animaux :
- l'alimentation des animaux ;
- les soins des animaux ;
- la reproduction des animaux ;
- l'embouche des bovins et ovins.

3.3. La gestion financière

Le cadre partenariat MEBA et Partenaires Techniques et Financiers (PTF), signé le 14 septembre 2002, regroupait au départ la Banque Mondiale, le Canada et les Pays-Bas; ont rejoint après la France, la Belgique, le Danemark, la Norvège, la Suède, la Suisse, l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement. Ils ont convenu de financer par la voie d'un « panier commun ».

Suite à la suppression du Bureau des Projets Education (BPE), un compte appelé « Compte d'Affectation Spéciale du Trésor (CAST) dénommé « Fonds de Soutien au Développement de l'Education de Base (FSDEB) » a été proposé comme un dispositif de gestion des financements extérieurs. Pour s'assurer de la fiabilité, de la cohérence, de la fluidité, de la transparence et de l'efficacité des opérations à travers ce nouveau dispositif, le gouvernement et les PTF ont convenu de son évaluation par un comité de travail conjoint. A ce jour, le CAST est opérationnel.

Pour la mise en œuvre du CAST, un protocole d'entente de financement MEBA/PTF a été signé. Afin de garantir une gestion efficiente du CAST, un guide a été validé par le groupe gestion fiduciaire et le début d'opérationnalisation de ce guide a démarré avec la formation des gestionnaires.

Avec l'appui du Ministère des Finances et du Budget, le MEBA dispose son CDMTsectoriel MEBA depuis 2004. Actuellement, il existe un CDMTEducation élaboré conjointement MEBA et MESSRS, sous la supervision technique de la Banque Mondiale et du Ministère des Finances et du Budget.

En juillet 2004, la mise en place d'un comité interministériel chargé de définir une stratégie de la mise en oeuvre efficace du PDDEB, sur la question des infrastructures et des enseignants. Il est composé du Ministère des Finances et du Budget (MFB), du Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme de l'Etat (MFPRE), du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), du Ministère des Infrastructures, des Transports et de l'Habitat (MITH) et du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA).

Plus particulièrement, au niveau de l'éducation non formelle, la mise en place du Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education non Formelle (FONAENF) a beaucoup contribué dans l'amélioration qualitative et quantitative des programmes d'alphabétisation.

Tableau: Niveau de contribution du FONAENF pour les campagnes 2003/2004 et 2004/2005

	Campagne 2003 / 2004				Campagne 2004 / 2005			
Niveau de	Nombre	Inscrits	Evalués	Admis	Nombre	Inscrits	Evalués	Admis
formation	de				de			
	centres				centres			
Al	1797	55 280	45763	34402	3029	89084	78951	62695
FCB	1029	22022	18514	16148	1684	33977	29848	26462
FTS	66	2181	2104	1966	115	3424	3424	3424
A3F	34	1139	951	725	56	1336	1011	920
Total	2926	80622	67332	53241	4884	127821	113234	93501

Source :DEP/DGAENF 3.4. La planification

Dans le domaine de la planification, il y a la mise en place de la carte éducative sur toute l'étendue du territoire. Dans le cadre du processus de transfert des compétences au niveau déconcentré, les monographies provinciales ont été rédigées par les Chefs des Services des Etudes et de la Planification (SEP) et des Services d'Alphabétisation (SA) des Directions Provinciales de l'Enseignement de Base (DPEBA). Ceci a été possible grâce à diverses formations pratiques dispensées à ces agents ; portant essentiellement sur le logiciel tableur EXCEL, les techniques de calculs et d'analyse statistiques, des projections et de mise en œuvre de la carte éducative.

La localisation des infrastructures éducatives existantes et leurs prévisions a été réalisée par les agents des directions déconcentrées du MEBA et les préfets du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD).

Les activités menées dans le cadre de la carte éducative en associant les différents acteurs de l'éducation aux niveaux central et déconcentré, ainsi que les Préfets des Départements, ont permis à ces derniers de mieux comprendre la problématique de la carte éducative.

Actuellement, le Burkina Faso dispose d'un atlas de l'éducation réalisé à partir du logiciel Arcview : 352 cartes éducatives départementales, 45 cartes éducatives provinciales et 45 monographies provinciales.

La capacité d'utilisation de la carte éducative demeure toutefois insuffisante et inégale d'une province à l'autre, et le besoin d'accompagnement reste évident pour qu'elle joue réellement son rôle d'outil de microplanification.

L'élaboration des plans d'action par les structures déconcentrées et les directions centrales. Chaque année, on constate une nette amélioration dans la production de ce document clé dans la mise en œuvre des activités du plan.

3.5. L'évaluation et le contrôle du système.

Pour l'évaluation du système, se tiennent deux (2) missions conjointes par an. Au total sept (7) missions conjointes de suivi du PDDEB ont eu lieu et la première s'est tenue du 5 au 12 mars 2005 et la récente du 24 au 28 avril 2006.

Pour mesurer le niveau d'apprentissage des élèves, une étude d'évaluation des acquis scolaires est menée chaque année depuis l'année scolaire 2001-2002.

La redynamisation des groupes thématiques (accès, qualité, gestion fiduciaire et gestion et pilotage) au cours de l'année 2006.

La tenue régulière des rencontres PTF et MEBA, élargies au PTF hors du « panier commun » telles que les ONG.

IV - DIFFICULTES DANS LA GESTION DU SYSTEME EDUCATIF

Les principaux dysfonctionnements sont :

- Le retard dans la mise en œuvre des infrastructures éducatives ;
- Le retard dans la livraison des cartables minimums aux écoles pour la rentrée ;
- les problèmes rencontrés par les nouveaux enseignants (difficultés à rejoindre leur poste pour la rentrée, constitution du dossier, retards dans le paiement des salaires, etc);
- les retards pour les délégations de crédits vers les structures déconcentrées ;
- La non mise à disposition à temps et suffisant des ressources nécessaires pour exécuter les plans d'actions ;
- La non disponibilité de documents de base (manuels et guides) pour l'Alphabétisation initiale te la Formation Complémentaire de Base;
- etc

CONCLUSION

Les résultats constatés dans les différentes composantes du PDDEB, montrent une amélioration dans la gestion du système et d'énormes d'efforts sont en train de se mener avec la politique de la décentralisation par la déconcentration des services clés des ministères comme les Finances, l'Administration Territoriale, etc. Mais il faut ces efforts soient renforcés par des transferts de compétences au niveau déconcentré, si on veut optimiser nos résultats.